



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SAMU-URGENCES DE FRANCE

18 août 2015

Fermeture de services d'urgence : halte aux absurdités administratives !

Alors même que plusieurs services d'urgence doivent fermer cet été faute de médecin urgentiste, il n'est pas possible de recruter d'excellents médecins urgentistes européens !

Cette situation, ubuesque, est la conséquence de la non reconnaissance actuelle, en France, de la spécialité de Médecine d'Urgence, imposant à des médecins spécialistes urgentistes d'autres pays de la communauté européenne la validation une spécialité française de médecine générale (1 an de stage ...) avant de pouvoir exercer dans nos hôpitaux.

Dans ce contexte de pénurie préjudiciable à la qualité et la sécurité des soins, **Samu-Urgences de France** demande :

- 1) l'annonce immédiate de la création de la spécialité de médecine d'urgence (DES – diplôme d'étude spécialisé) à la rentrée universitaire 2016-2017,
- 2) la reconnaissance, par le Conseil National de l'Ordre des Médecins, de cette spécialité pour les médecins européens spécialistes en médecine d'urgence,
- 3) la possibilité, pour nos hôpitaux, de recruter ces médecins européens dans nos structures de médecine d'urgence.

La pénurie actuelle de médecins urgentistes, dénoncée par tous, ne pourra se régler rapidement sans le recours possible à des médecins spécialistes de la médecine d'urgence issus d'autres pays de la communauté européenne ayant reconnu cette spécialité.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06-80-32-28-29